

Communiqué de presse

Jeudi 24 septembre 2015

Objet : Projet d'Air Châteaudun

Nous soutenons le projet de développement d'un parc à thèmes autour de l'armée de l'air. Ce projet d'envergure est important pour notre territoire. Il vise à favoriser le tourisme économique à travers un angle scientifique et technologique autour de l'aéronautique.

Il pourrait prendre appui sur l'existant à savoir Canopée (Conservatoire d'aéronefs non opérationnels préservés et exposés), l'aéro-club Dunois et tous les acteurs susceptibles de promouvoir ce projet.

Nous souhaitons développer un parc à thèmes, visant à montrer tout ce que l'avion, en particulier les avions de l'armée de l'air peuvent procurer comme sensations fortes (jet ou avion à réaction, rafales, drones, simulateur de vol, F16, Mirage 2000, immersion, 3D...). Ce parc centré autour de l'aérien et de l'aéronautique ludique et scientifique aurait pour objectif de divertir, de faire mieux connaître, de donner à voir, auprès des jeunes, des familles et plus largement de toute personne intéressée par cette vitrine technologique.

Ce projet doit mêler : sensations fortes ; vitrine culturelle et technologique ; espace ludique et de loisirs.

L'ambition est de mettre en place une cité de l'aéronef, qui sera bien entendu complémentaire à la filière industrielle de déconstruction et de reconditionnement des aéronefs en fin de vie. Des événements pourraient se greffer à ce beau projet. Ainsi, des meetings aériens réguliers, susceptibles d'attirer un large public dans un large rayon autour du Dunois sont un volet essentiel de développement (celui de 2013 avait par exemple attiré plus de 60 000 spectateurs (45 000 directs, 15 000 aux abords), attestant ainsi le succès de ce genre d'événement).

Le nom de cette cité pourrait être : Air Châteaudun, Aéroscope, AérOCentre ou Air Force Châteaudun.

Ce projet économique et touristique est porteur pour le Dunois, le sud de l'Eure-et-Loir, la région Centre-Val de Loire. Il nous faut le porter le plus largement possible.

A notre connaissance, il n'y a pas d'équivalent en France ou en Europe. Ce Centre de l'aérien et de sensations fortes, serait catalyseur de croissance et d'emplois pour notre territoire, car il s'agit d'équipements structurants avec des retombées économiques (directes et indirectes) significatives.

Une société d'économie mixte à opération unique (SEMOP* ou toute autre forme qui peut permettre de promouvoir ce projet) pourrait être constituée avec les partenaires indispensables : ville de Châteaudun, communauté de communes du Dunois (qui a déjà commencé à travailler sur ce beau projet, en menant une étude, qui met en avant l'intérêt de faire plus qu'un musée, car la France en comprend déjà plusieurs dizaines), Conseil départemental d'Eure-et-Loir, Région Centre-Val de Loire, SIMMAD (structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des matériels aéronautiques de la défense), le Ministère de la Culture... Un partenariat fort avec le Ministère

de la Défense est également indispensable. Le MESS, qui occupe un espace de 35 hectares, pourra être un lieu propice au développement de cette activité.

Il convient également de rechercher un ou plusieurs partenaires privés (de type Compagnie des Alpes, Culturespaces...). Cela passe certainement en amont par la constitution d'une association de préfiguration.

L'ambition est de promouvoir la spécialisation du Dunois et du Sud de l'Eure-et-Loir sur l'aéronautique, l'aérien. La France bénéficie d'une grande dynamique avec sa filière aéronautique** (croissance forte, exportations avec excédent commercial, 4 000 entreprises dans notre pays...).

Ainsi, un cluster (ou incubateur d'entreprises) dédié à l'innovation dans l'aéronautique pourrait à terme être promu dans son sillage.

Notre intérêt en lien avec les entreprises du territoire In-LHC (sous-traitant de rang deux dans l'aéronautique, qui regroupe environ 300 salariés à Châteaudun), Paulstra, et d'autres est de poursuivre notre positionnement dans ce domaine aéronautique pour le Dunois. Cela doit et peut être un levier pour notre développement économique, et donc nos emplois.

Fabien Verdier,
Rémi Colas, Claudine Badufle, Laurent Briand, l'équipe Châteaudun 2020

Contact : fabienverdier.dunois@gmail.com

* La SEMOP est une entreprise publique locale qui peut être chargée de la réalisation d'une opération de construction, de développement ou d'aménagement. L'avantage de la SEMOP par rapport à la SEM (société d'économie mixte) est de permettre une moindre participation des collectivités publiques. Avec la SEMOP, une minorité de blocage (34 % du capital) est envisageable.

** Le secteur aéronautique réunit en France près de 4 000 entreprises et emploie directement 320 000 personnes. Filière d'excellence, l'aéronautique française a connu une croissance de 9 % en 2013 et créé un solde positif de 6 000 emplois. Elle représente le premier secteur exportateur de notre économie, en générant un excédent de la balance commerciale de 22 milliards d'euros et contribue au rayonnement européen et mondial de la France.